



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



(Suite et fin)
L'infatigable Welté nous chante une création de Dorin.

Quelqu'un demande que les Parisiens viennent relayer les autochtones sur le plateau; alors votre serviteur, de sa voix fraîche, bien timbrée, harmonieuse, vibrante (stop! il y a des limites à la modestie), vient arroser le micro de ses postillons.

Mais le temps passe et le bataillon des girls s'insinue timidement pour desservir les tables. Un orchestre s'installe sur la scène et Terpsichore remplace Pantagruel.

Afin de dissiper les fumées et se dégourdir les jambes, quelques convives attaquent la colline voisine. Un petit sentier rocailleux, chemin de croix jalonné de stations rustiques en sapin du pays, nous mène jusqu'au sommet en passant devant une statue du Sacré-Cœur, ex-voto offert par La Bresse.

A flanc de colline, sont disséminées des fermes devant lesquelles les chiens nous accueillent avec d'amicaux aboiements, en agitant leur panache caudal pour demander une caresse. Nous atteignons bientôt les bois de sapins; clair-obscur vert reposant où le silence est roi, seul un petit torrent signale par un léger gazouillis qu'il s'amuse à saute-mouton avec les pierres. Soudain, une échappée : au fond d'une cuve, dont les parois sont faites de sapins gigantesques, dort le lac des Corbeaux. Des campeurs sont installés sur la rive. Une fumée monte, monte, verticale comme une pensée d'encens vers Celui qui nous offre de si jolies choses dans notre belle France.

Un lit de torrent à sec, qui dévale la pente, nous ramène à l'auberge.

Dans une petite salle; quelques inassouvissables intestins prennent leur dîner. Nous les imitons car notre petite promenade et aussi la fraîcheur qui règne sous les sapins ont tassé les montagnes de

victuailles absorbées au déjeuner. Ensuite, nous danserons jusqu'à 2 heures du matin. Quelques raisonnables se sont couchés à 10 heures. Les raisonnables seulement.

Naturellement, il y a eu une tombola. Notre ami Faure était là. Je craignais qu'il ne fit encore une progression dans le volume des animaux de son zoo, mais il a, cette fois, offert un délicieux petit pingouin presque grandeur nature. L'animal (le pingouin, pas Faure), fut gagné par Vié, lequel eut la délicate attention de le tirer au sort entre les camarades vosgiens : c'est l'abbé Perry qui l'a emporté. Un abbé qui gagne un pingouin, Anatole France doit se tremousser dans sa tombe.

Lundi 21 mai.

Après une semblable journée, peut-être pensez-vous que nous avons fait la grasse matinée ? Vous vous mettez cinquante doigts dans l'œil, comme dirait le mille-pattes (le mille-pattes n'est pas un ancien Gefang, c'est un myriapode du groupe des scolopendres, lesquelles scolopendres sont d's... excusez-moi, je reviens dans un instant).

A 9 heures, tout le monde sur l'pont ou plus précisément dans les voitures pour faire « la route des crêtes ». Dix autos sont prêtes au départ. Manque personne ? Non, si ! Nita n'est pas là ! Qui est-ce Nita ? La petite amie à... ? Non, pas d'histoire, c'est la petite chienne à notre ami Baron qui est allée faire admirer sa belle fourrure blanche au gendarme de service. Arrêt de la colonne, coups de sifflet. La déserteuse revient. La longue caravane gravit la route comme un long serpent d'acier. Le col de la Schlucht. Arrêt au télésiège. A part quelques faiblards du palpitant, tout le monde joue

les petits aviateurs en rase-mottes. Nous traversons la route en regardant dédaigneusement les autos qui ne peuvent qu'écraser nos ombres qui traînent au sol. En haut de la tour d'observation, notre ami Jeangeorges, infatigable guide, nous décrit le panorama. Au loin, quelques cimes sont encore couvertes de neige. Nous descendons comme des araignées au bout de leur fil. Et départ pour échouer dans un chalet de montagne, l'auberge Breizouse. C'est également une fromagerie. Nous y dégustons du... vin accompagné d'un petit fromage du pays. Je ne vous dis que ça. Au cours de notre séjour dans ce chalet, Roger fait remarquer que les tuyaux de poêle ont été montés par un champion du slalom. Non, non, ne croyez pas que le petit vin y soit pour quelque chose. Les tuyaux sont réellement en zig-zag, constitués par des coudes superposés afin de retenir la chaleur.

Nous quittons la laiterie et son vin blanc avec regret et nous repartons, après une séance de prise de vues plutôt tourmentée par les autos qui passent dans le « champ » de l'opérateur. Arrêt au lac de Blanchemer et chemin du retour. Oh ! mais pas direct. Pensez donc : un peu avant d'arriver à La Bresse, se dresse une petite auberge où un jeu de quilles est un prétexte à goûter une nouvelle variété de tisane de septembre. Tout le monde joue, les dames y comprises, et quelles quilles ! et quelle boule ! grosse comme une pastèque adolescente. Des encoches y sont ménagées pour les saisir. Une de nos charmantes compagnes lance sa boule et... oublie de la lâcher. Nous la rattrapons. Elle est bichonnée et remise d'aplomb avec une tasse de la tisane susnommée.

Toutes ces aventures nous ont mis en appétit (encore ?) et le bataillon de girls est bien accueilli avec ses plats fumants.

A l'heure du dessert, une lutte héroïque s'engage entre Welté et un autre sacripant que je n'ose nommer. Une bataille à la crème rappelant les films de Laurel et Hardy. Les munitions ne sont pas perdues car l'un des combattants mange à la petite cuiller la crème répandue sur le crâne de son ad-

versaire. Et, fait inimaginable, si les visages sont quelque peu maculés, les vêtements sont indemnes. Ceci pour rassurer les mères de famille qui enverraient leurs enfants à nos réunions.

Françoise Marchal, la charmante nièce de Jeangeorges, se met à l'accordéon et nous distille quelques valses. Mais, bientôt, une ombre se glisse sur le tableau : Géhin doit partir. Tous les convives et toute la famille de notre hôte se massent sur les balcons; une pluie de bouchons, croûtons, papiers, etc., s'abattent sur les partants. S'il leur faut deux jours pour regagner Paris, au moins auront-ils des provisions.

Ce départ nous laisse un peu de regret; pour le dissiper, nous partons en excursion et faisons une croisière sur le lac de Gérardmer. Ce lac est une petite merveille pour laquelle il me faudrait consacrer de nombreuses pages. Au retour, la caravane ralentit pour admirer une dernière fois la montagne et ses prés verts coupés çà et là de petits lopins retournés ou de pacages entourés de murets de pierres qui apparaissent comme autant de petites pièces cousues à grosses coutures sur le flanc de la montagne : pièces vertes sur fond gris ou brunes sur fond vert, alors qu'en bas frissonne la dentelle du torrent.

La route goudronnée jure sous nos roues. Le soleil qui oblique présente les lacets comme une coulée d'argent entre deux murs de velours émeraude.

Un grand calme règne sur les vallées. Les ombres des grands sapins s'allongent paresseusement. Mais ce calme, cette paix, à qui les devons-nous ? A ceux pour qui trois monuments ont été érigés. Ces monuments, chacun est allé pieusement les voir. En groupe, nous leur rendons une dernière visite. Deux monuments aux fusil-

lés, sobrement évocateurs, là où ils tombèrent. Ici, vingt-sept stèles de granit rose rangées en demi-cercle, sentinelles immuables du souvenir, s'alignent derrière un socle autour duquel mord un petit escalier qui conduit à un drapeau. Un peu plus haut, un bloc rectangulaire, sur lequel est abattu un homme exhalant son dernier soupir, évoque le sacrifice de treize héros. A quelque distance, un autre bloc de granit brut sur le flanc duquel se détachent : un parcours aux étapes meurtrières de l'Afrique aux Vosges, un poignard à fourreau recourbé, une inscription : « Aux morts des goums marocains ».

Ces trois stations, nous les faisons comme un adieu à ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions nous réunir aujourd'hui. Salut, camarades vosgiens; salut, fils du désert; nous, anciens prisonniers, n'oublions pas votre sacrifice.

La Bresse a souffert. Hier, Langévin la comparait à Oradour. La Bresse a tout une histoire. Je n'ai malheureusement pas eu le loisir de lire l'ouvrage de G. Cuny, intitulé « La Bresse, Cité vosgienne martyre sous l'occupation allemande ». Je l'ai parcouru. C'est un livre très complet, dont les différents chapitres : Origines, justice ancienne, traditions, ses hommes célèbres, ses légendes, et l'histoire de son martyre, doivent être un récit captivant de la vie de cette petite ville où nous venons de passer trois jours inoubliables. Ces trois jours sont terminés. Nous passons une dernière nuit, bercés par le bruissement de la Moselotte sur les pierres de son lit.

... Et c'est mardi, 6 heures. Il pleut. Nous aurons moins de regret. Le film de la route se déroule à l'envers. Et c'est Paris.

L'enchantement est terminé.

Charles Saint-Omer.

Aux Kommandos d'Ulm

Le 8 juin, a eu lieu la dernière réunion, pour la saison, du groupe parisien, à laquelle assistaient nos camarades Grenier, Moutard, Foucher, Duez, Belloni, Schraeder, Rein, Blanc, Letellier, Labaigt, Keck, Hinz, Faucheux, Royer, Yvonet.

Et chacun d'évoquer le voyage en Belgique et les regrets de ceux qui ne purent y participer.

Tous nos camarades sont unanimes à féliciter notre dévoué trésorier, Yvonet, pour l'infatigable activité qu'il a dû déployer pour la bonne réussite de ce voyage.

Le groupe parisien renouvelle à leurs camarades belges de Bruxelles et de Taminés tous leurs remerciements pour leur fraternel accueil.

Et maintenant à tous : « Bonnes vacances et rendez-vous au deuxième vendredi de septembre, date où reprendront nos réunions mensuelles. »

ENTRE NOUS

Notre ami Roger Rein, du Ganswiese, serait très heureux de rencontrer, durant ses séjours à La Bresse (2^e quinzaine de juillet et du 10 au 22 septembre), ses anciens camarades vosgiens. Une réunion chez Jeangeorges, à La Bresse, pourrait être envisagée.

Duez, notre ancien jeune premier et fantaisiste, ira lui aussi se purifier les poumons dans le beau pays de notre invité d'honneur de l'an dernier, Paul Pierrel, et pense pouvoir établir le même contact au mois d'août.

Nos voyageurs apporteront à Pierrel et Mme Pierrel le plus cordial salut du groupe parisien, ainsi qu'à tous les anciens d'Ulm qu'ils pourront retrouver chez Jeangeorges auquel nous renouvelons notre bon souvenir.

Bienvenue à Pierre Pierrel, ancien d'Ulm, qui rejoint l'Amicale V B... et nos excuses.

Merci à Raffin, de Chambéry, pour la carte. Nous le remercions de sa visite et prenons rendez-vous pour... l'année prochaine.

Lucien Vialard.

Journée Nationale des V A et V B

Dimanche 7 Octobre 1956

les Amicales V A et V B recevront les Amicales belges des V

Amis du V B, prenez note dès maintenant de cette date et faites-vous inscrire le plus tôt possible pour le

Grand Banquet Amical V A - V B

qui aura lieu dans les salons du restaurant « La Chope du Delta », place du Delta, Paris (9^e)

(Métro : Anvers)

Participation au banquet : 1.000 fr. Nombre de places limité

Nous recommandons à nos amis de ne pas attendre pour nous adresser leur participation
Clôture irrévocable des inscriptions : 30 septembre

Le programme de la journée vous sera communiqué dans un prochain bulletin

Rendez-vous à tous sur la Butte Montmartre
(le restaurant est situé à 150 mètres du Sacré-Cœur)

le Dimanche 7 Octobre

POUR LA GRANDE JOURNÉE DE L'AMITIE FRANCO-BELGE

Un programme du tonnerre !

Une ambiance V B !

Dans le courrier du V B

La loterie nous vaut un volumineux courrier.

Pour votre courriériste, c'est une véritable aubaine. Il y a bien des camarades qui vont être nommés à nouveau dans notre publication, mais pour nous ce n'est qu'une raison pour vous les re-

mettre en mémoire et nous sommes enchantés de les relire.

Ce n'est pas notre ami Marcel Hahan, menuisier, 23, rue Godet-Godard, à Luçon (Vendée), qui nous contredira. D'une longue lettre, dans laquelle nous notons qu'un troisième V B vient de s'installer à Luçon, notre ami Sugliani, un ancien d'Heuberg, que nous allons d'ailleurs contacter, nous extrayons le passage suivant :

« J'ai beaucoup de nouvelles à vous annoncer. D'abord, la naissance d'un fils (le troisième), chez Emile Bouttevillein, de La Mothe-de-Lairoux (Vendée), qui a simplement oublié de vous avertir. Et puis le mariage de mon fils, sergent breveté radar, le 15 octobre 1955, actuellement à Saint-Valéry-en-Caux (Manche). Je serais heureux que mes amis du 22.008 m'ayant connu le sache, car, derrière les barrières de la vieille tuilerie de Schweningen, nous parlions si souvent de nos femmes et de nos petits.

« Je n'oublie pas notre Amicale qui est vraiment bien menée par tous, vous les gars dévoués. Je vous remercie de tout ce que vous faites pour nos veuves, nos orphelins et nos malades. Croyez que notre section départementale n'a pas lâché non plus, et c'est un bonheur pour nous de porter l'insigne des A.C.P.G. (le barbelé)...

« A tous mes anciens camarades du 22.008, un amical bonjour et à tous les anciens du V B le meilleur souvenir d'un ancien de la Forêt Noire. »

Nous adressons à notre ami Bouttevillein nos sincères félicitations et souhaitons au ménage Hahan Junior beaucoup de bonheur.

(Voir la suite page 4)



Il ne se passe guère de jour sans que nous parvenions des demandes de camarades soucieux de savoir où en est l'abrogation de la forclusion frappant les bénéficiaires du pécule et qui s'étonnent de la lenteur apportée à leur fournir des précisions officielles.

Si nous soulignons cet adjectif, c'est que nous avons, depuis plus de six mois, donné tous les renseignements officiels que nous possédions en cette matière. Et, comme nous avons toujours été hostiles à des informations prématurées, for-

LES FORCLUSIONS SONT ENFIN LEVÉES

ce nous était d'attendre une décision légale...

Car ce n'est que le 3 juillet dernier que l'Assemblée nationale a enfin adopté le projet de loi déposé par le gouvernement et les propositions de loi émanant de divers parlementaires et « tendant à modifier les articles 7 et 9 de la loi n° 55.356, du 3 avril 1955, en vue d'accorder un nouveau délai pour les demandes de titre ou de pécule formulées par certaines catégories d'anciens combattants et de victimes de la guerre ».

Le projet de loi qui porte ce titre un peu longuet, adopté sans débat, a été immédiatement transmis au Conseil de la République, qui, à son tour, et toujours sans débat, l'a voté au cours de sa séance du 24 juillet.

Ce texte, qui donc a désormais force de loi, vise à proroger, jus-

qu'au 1^{er} janvier 1958, le dépôt : tout d'abord, des demandes d'attribution du titre de : Combattant volontaire de la Résistance; Déporté et interné de la Résistance; Déporté et interné politique; Réfractaire; Personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi; Patriote proscrit et contraint en résidence forcée en pays ennemi; Patriote transféré en Allemagne;

ensuite, des demandes de pécule alloué aux anciens prisonniers de

guerre 1939-45 ou à leurs ayants cause; aux militaires faits prisonniers en Indochine ou en Corée et à leurs ayants cause.

Nos camarades se trouvant dans les divers cas ci-dessus énumérés peuvent donc dès maintenant présenter leurs dossiers. Nous ne saurions trop insister pour qu'ils n'attendent pas, une fois encore, la dernière minute pour le faire. Car, pour si injuste que soit, — nous l'avons déjà souvent écrit, — le principe de la forclusion s'appliquant à une dette telle que le pécule, il n'est pas certain que nous puissions obtenir un nouveau délai.

Est-il besoin de rappeler que les dossiers de pécule doivent être déposés auprès des directions interdépartementales dont nous avons publié la liste. Pourtant, en ce qui concerne les camarades habitant



Paris, la Seine, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise et l'Eure-et-Loir, nous restons à leur disposition pour en assurer la transmission.

Ajoutons que, sur les instances de M. Tanguy Prigent, ministre des A.C. et V.G., les directions les plus chargées, — notamment celles de Paris, de Lille et de Nancy, — vont être pourvues d'un nombre de vacataires permettant la résorption rapide des demandes en souffrance et de celles à venir.

M.-L.-C. M.

NOUVELLES...

La validité de la Carte du Combattant

On sait que, l'année dernière, des dispositions avaient été prises pour le renouvellement des cartes du combattant délivrées avant le 1^{er} janvier 1942.

Car un décret du 24 décembre 1954 fixait à cette opération, — qui n'a pas été effectuée depuis août 1933, alors qu'elle devrait l'être tous les cinq ans, — la limite extrême du 1^{er} janvier 1957.

Nous avons fait remarquer que ce genre d'opérations pouvaient, et devait être ajournées alors que les services des Offices sont littéralement submergés par des travaux plus utiles.

En date du 10 juillet 1956, le ministre des A.C. et V.G. a arrêté qu'à « titre exceptionnel », ces cartes resteraient valables jusqu'au 1^{er} janvier 1960.

Dans l'ordre du Mérite Combattant

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination, au rang de commandeur du Mérite Combattant, de notre camarade Pierre Lis, directeur du cabinet du ministre des A.C. et V.G.

Qu'il trouve ici toutes nos félicitations.

Pour les soldats d'Algérie et leurs familles

La Fondation Maréchal de Lattre, établissement reconnu d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 20, rue La Boétie, a organisé, sur tout le territoire national, une campagne de solidarité en faveur des soldats d'Algérie ainsi que de leurs familles.

L'objet de cette campagne est non seulement de recueillir des dons, en espèces ou en nature, susceptibles d'améliorer le sort des soldats d'Algérie et de secourir leurs familles lorsque des cas sociaux se révèlent, mais aussi de coordonner, sur le plan privé, tous efforts et toutes initiatives dans ce sens.

M. le Président de la République a lancé, mardi 26 juin, un appel radiodiffusé pour la campagne de solidarité ouverte par la Fondation Maréchal de Lattre.

Les versements peuvent être faits au trésorier payeur général de chaque département (Au payeur général dans le département de la Seine) en mentionnant simplement sur les chèques ou mandats : « Fondation Maréchal de Lattre, Campagne pour les soldats d'Algérie ».

D'autre part, on peut souscrire dans tous les bureaux de poste où un guichet est spécialement ouvert à cet effet.

Une heureuse initiative

Notre confrère le « Journal des Combattants » publie deux fois par mois, depuis la fin de juin, sous le titre « Ceux d'Afrique », un intéressant organe de « défense des intérêts moraux et matériels des rappelés et maintenus de la disponibilité ».

On y trouve la documentation la plus complète sur toutes les questions intéressant nos jeunes camarades qui se battent en Afrique du Nord.

Cette édition est en vente à la permanence du « Journal des Combattants », 20, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), au prix de 25 francs le numéro.

L'autonomie de l'Office tunisien des A.C.

Par décret du 18 juillet 1956, l'Office des anciens combattants, victimes de guerre et anciens militaires de Tunisie a été déclaré

établissement public d'Etat, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Placé sous l'autorité du représentant de la France, cet organisme aura pour mission d'assurer, dans le cadre de la compétence territoriale, les fonctions dévolues jusqu'alors à l'Office national.

Son patronage s'exercera en faveur des A.C. et V.G. et aussi des anciens militaires de Tunisie.

Pour faciliter le pèlerinage sur les tombes par la voie aérienne

La circulaire n° 1.062 SDF du 28 décembre 1949 a fixé les conditions dans lesquelles les familles qui se rendent sur la tombe de leur disparu sont autorisées à utiliser l'avion comme moyen de transport, chaque fois que le pèlerinage comporte une traversée maritime.

Les ayants cause empruntant la voie aérienne devaient, toutefois, acquitter intégralement le prix du passage aller et retour qui leur était ensuite remboursé sur la base d'un montant équivalent au coût d'un voyage effectué, sur le même itinéraire, dans les conditions normales, à savoir, par bateau (3^e classe, tarif minimum appliqué par les Compagnies de Navigation) et, le cas échéant, par chemin de fer (2^e classe).

L'obligation d'un paiement préalable, qui a jusqu'ici été faite aux pèlerins, interdisait pratiquement aux familles peu fortunées d'utiliser l'avion. Certaines d'entre elles ne disposant pas, au surplus, du temps nécessaire pour effectuer un pèlerinage par voie maritime et ferrée, se sont trouvées privées de l'exercice du droit au pèlerinage annuel gratuit sur la tombe de leur disparu.

Pour pallier ces difficultés, il a été demandé aux principales entreprises de transport aérien, si elles accepteraient comme titre de paiement le « bon individuel de transport par voie aérienne » qui est déjà utilisé par les passagers ressortissant de nombreux ministères.

Les Compagnies suivantes ont donné leur accord :

- Compagnie Nationale Air-France;
- Compagnie de Transports Aériens Internationaux;
- Compagnie Tunis-Air;
- Compagnie Air-Algérie;

Pour maintenir votre pouvoir d'achat

Depuis bientôt huit ans que, dans ces colonnes, il est, chaque mois, question du Groupement Economique d'Achats et des services que cette organisation peut rendre et a déjà rendu à ceux de nos camarades qui lui ont fait confiance, tout a été dit, ou presque, sur les bénéfices que chacun peut tirer de l'utilisation du Carnet d'achats.

De même, a été étudié, ici, en détail, le système très intéressant de crédit instauré par le G.E.A. Pourtant, il se trouve encore des lecteurs qui demandent des précisions qu'il serait peut-être fastidieux, pour la majorité de nos camarades, de relire alors qu'ils ont déjà compris et mis en application le mécanisme du groupement.

Mieux vaut donc se contenter d'en résumer les substantiels avantages en disant :

tout d'abord, que les Bons d'achat permettent d'obtenir les importantes réductions indiquées sur la liste des fournisseurs, figurant dans le Carnet (10 à 25 %, ou prix de gros ou de fabrique, selon le cas);

ensuite, que, sans formalités, sans enquêtes et sans aucune majoration, chacun de vous peut avoir recours au système de crédit du G.E.A., et ainsi, — tout en bénéficiant des réductions consenties à l'acheteur au comptant, — se trouver immédiatement en possession de ce dont il a un besoin souvent impérieux mais qu'il n'aurait sans doute jamais pu acquérir faute d'arriver à en épargner le montant.

Pour plus de détails, comme pour recevoir le Carnet du G.E.A., — si vous ne l'avez pas encore ou si vous avez épuisé le précédent, — il vous suffit de vous adresser au Groupement Economique d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10^e), pour la région parisienne et pour les départements du Bas-Rhin, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Gironde, de l'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Rhône et de la Seine-Maritime; ou à la succursale du G.E.A., 62, boulevard de la Liberté, à Lille, pour la région du Nord.

Pour les autres régions, qui ne comporteraient pas encore de réseau de fournisseurs affiliés, le G.E.A. vous donnera d'utiles conseils sur simple demande à l'adresse parisienne indiquée ci-dessus.

En tout cas, n'oubliez pas que les services du G.E.A. sont à votre disposition pour vous aider à maintenir votre pouvoir d'achat.

...ET ECHOS

— Union Aéromaritime de Transports;

— Compagnie Air-Maroc.

La valeur de remboursement de ce bon est limitée au montant de la somme qui sera indiquée par les représentants locaux du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, la différence entre le prix réel du billet délivré et cette somme étant réglée par le passager, au guichet de la Compagnie aérienne qu'il aura choisie, quelle que soit l'origine de cette différence : changement de classe, modification d'itinéraire, taxes d'aéroport, prix de transport par car jusqu'à l'aérodrome (ou vice-versa).

Les avantages du paiement différé consenti par les Compagnies de transport aérien mentionnées ci-dessus s'appliquent aux familles dont le pèlerinage comporte une traversée maritime, c'est-à-dire entre la France Continentale ou la Corse et l'Afrique Nord Française, d'une part, et entre la France Continentale et la Corse, d'autre part, mais sont limités aux trajets effectués de port à port.

En ce qui concerne la détermination des ayants droit et la fréquence des voyages, les dispositions des circulaires 1019 du 8 mars 1947, 1056 du 2 mars 1949 et 1067 du 8 juin 1950, régissant la délivrance des réquisitions de passage maritime, demeurent applicables aux pèlerinages par voie aérienne.

N'oubliez pas que...

« Sport-Mondial » est une revue qui vous distrait en vous apprenant quelque chose grâce à ses 30 articles mensuels que vous ne pouvez lire ailleurs. C'est aussi le seul mensuel sportif qui, ne dépendant d'aucun autre organe, peut librement faire appel aux meilleurs journalistes et à toutes les opinions.

« Sport-Mondial » est en vente partout, à défaut : 15, rue du Bouloi, Paris (1^{er}), contre 100 fr. en timbres.

Sachez que...

Une commune sans spectacle est un pays sans gaieté.

La Compagnie de Spectacles « Musique et Variétés » vous apporte ce remède, profitez de son offre et vous ne serez pas déçu.

Adressez-vous à la Compagnie des Spectacles « Musique et Variétés », 10, rue du Pôle-Nord, Paris (18^e).

A l'Office national des A.C. et V.G.

Nous avons précédemment annoncé la nomination de M. Henri Viguerie comme directeur de l'Office National des A.C. et V.G. en remplacement de M. Ribière, décédé.

M. Viguerie est né à Carcassonne (Aude) le 19 novembre 1906.

Entré dans l'Administration en 1932, il occupa divers postes dont celui d'inspecteur administratif au Service des Alcools du Ministère des Finances.

Puis, il fut attaché à tous les cabinets de M. Vincent Auriol : en 1936, au Ministère des Finances; en 1937, au Ministère de la Justice; en 1945, comme ministre d'Etat; en 1946, il fut encore un de ses collaborateurs à la présidence de l'Assemblée Nationale Constituante.

M. Viguerie fut également directeur de tous les cabinets de M. Edouard Depreux.

Nommé Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, le 30 août 1946, il fut rapporteur à la Cour Supérieure d'Arbitrage et, en 1955, membre du Comité interministériel permanent pour les départements d'outre-mer.

Depuis février 1956, il était le représentant du Conseil d'Etat aux Commissions des Marchés du Ministère des Anciens Combattants, du Ministère de la Santé publique et du Ministère du Travail.

Titulaire de la croix de guerre, de la rosette de la Résistance et officier de l'Ordre de la Santé publique, M. Viguerie est officier de la Légion d'honneur.

Il participa activement au Mouvement « Libération-Nord » et il fut arrêté en 1944 par la Gestapo puis déporté successivement aux camps de Buchenwald, Dora et Bergen-Belsen, dont il ne fut rapatrié qu'en 1945.

Le Fort de la Pompelle sera sauvé

En novembre dernier, l'annonce de la vente au enchères publiques du Fort de la Pompelle provoqua justement de vives réactions du monde combattant.

Que ces onze hectares de terre et de casemates bouleversés, arrosés du sang de tant de nôtres, puissent tomber entre des mains profanes ou mercantiles était inadmissible.

La vente publique annulée, il appartenait à un groupement d'anciens combattants de se porter acquéreur. C'est ce qu'a fait la Fédération Nationale des Mutilés, avec le projet d'assurer la conservation de ce haut-lieu de l'héroïsme et de la ténacité des combattants français de 1914-18; d'y organiser un musée, des pèlerinages, de créer un mémorial, etc., etc...

Dans ce but elle fait appel à tous les lecteurs ou groupements d'anciens combattants susceptibles de l'aider à réaliser cette pieuse et grande œuvre.

Tout élément sera précieux : Renseignements divers, dates de passage des unités, récits et photos s'y rapportant, noms des disparus, etc... pour le mémorial;

Tous objets, armes, projectiles, uniformes, photos, etc... pour le musée;

Enfin toute somme, si modique soit-elle, pour aider au financement des travaux de conservation minimum et d'aménagement.

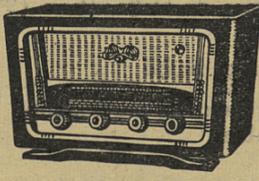
Adressez les envois à la Fédération Nationale des Mutilés, 1 bis, rue Vaneau, Paris (7^e). Compte Chèques Postaux : Paris 714-96. D'avance, merci à tous.

RADIO-CARILLON

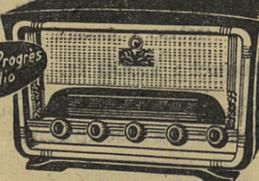
A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47 99

DEPUIS 1945
FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ DES CAMARADES A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 À 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE - Métro : BARBES-ROCHECHOUART



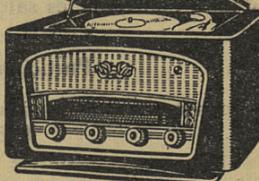
CARILLON 624 - 6 LAMPES
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES
SENSIBLE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION.
EXCELLENT MODÈLE.
UN DES MEILLEURS
17.600⁰⁰
PRIX NET - TOUTES TAXES COMPRIS



ÉQUIPÉ AVEC LE NOUVEAU
CADRE ANTIPARASITES
INCORPORÉ ET ORIENTABLE

GRAND CADRE A AIR PERMETTANT
EN TOUT UŒU LA RÉCEPTION SANS PARASITE
EFFICACITÉ GARANTIE À PLUS DE 95 %
FONCTIONNE SANS ANTENNE NI TERRE

CARILLON 666
6 LAMPES
22.400⁰⁰



COMBINÉ RADIO ET PHONO
POUR DISQUES ORDINAIRES & MICRODISQUES
TROIS VITESSES - 33 - 45 - 78 TOURS
4 GAMMES D'ONDES
DONT DEUX COURTES
6 LAMPES
avec cadre antiparasites
PRIX NET : 32.400⁰⁰

TOUS LES MEUBLES
RADIO-PHONO
AVEC CADRE ANTIPARASITES
INCORPORÉ

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

AU PRIX D'ACHAT
AVEC AVANTAGE
DE PLUS DE 20 %

DIRECTEMENT
sans intermédiaires

MAXIMUM DE GARANTIE
TOUTS NOS APPAREILS SONT ENTIÈREMENT
GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

**L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS**

Après des discussions plus qu'animées, le Parlement en a terminé avec l'examen du « collectif » ou, pour employer les termes officiels « l'ajustement des dotations budgétaires pour l'exercice 1956 ».

Il n'entre pas dans le cadre de notre organe d'en étudier tous les chapitres.

Nous nous contenterons de résumer ceux qui nous touchent le plus directement, c'est-à-dire ceux s'appliquant à « notre » ministère, celui des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Nous avons dit, dans notre précédent numéro, comment, — à la suite de l'opposition manifestée par la quasi-unanimité de l'Assemblée nationale aux propositions nettement insuffisantes en cette matière des services du budget, — le gouvernement a été amené à présenter une lettre rectificative comportant des articles additionnels améliorant la situation de certaines catégories de combattants et de victimes de guerre.

Le premier de ces articles prévoit que les taux d'allocations fixés à l'article L 36 du Code des pensions militaires seront majorés, à partir du 1^{er} octobre 1956, de 85 points pour l'amputation de la jambe ou de l'avant-bras lorsque l'articulation sus-jacente du moignon d'amputation est ankylosée. Cette majoration se traduira, en l'état actuel de la valeur du point, par une augmentation de pension d'environ 27.000 francs par an.

La deuxième mesure, applicable elle aussi à partir du 1^{er} octobre 1956, consiste dans l'augmentation de 20 points de l'indice du supplément familial de pension allouée

QUE NOUS APPORTE LE "COLLECTIF" ?...

aux veuves pour chacun des deux premiers enfants à charge. Ce qui en langage clair signifie une augmentation de 6.280 francs par an pour chacun des deux enfants.

Egalement à partir du 1^{er} octobre 1956, pour les anciens combattants d'outre-mer, l'âge de la retraite du combattant, sera ramené de 65 à 60 ans, compte tenu du fait que, dans les pays visés, les lois sociales, dont peuvent bénéficier, dans la métropole, les anciens combattants économiquement faibles, ne sont pas encore appliquées ou ne le sont qu'imparfaitement.

Dans le même ordre de choses,

sont relevés de la forclusion les anciens combattants qui, au 7 janvier 1954, date fixée par la loi du 31 décembre 1953, — celle qui a porté à 65 ans l'âge de la retraite du combattant, — auraient pu par leur âge réaliser les conditions nécessaires pour conserver le bénéfice de la retraite à l'âge ancien, mais dont le droit se trouvait prescrit parce qu'ils n'avaient pas encore demandé leur carte ou leur retraite. Autrement dit, les anciens combattants âgés d'au moins 50 ans à la date du 7 janvier 1954 auront jusqu'au 31 décembre 1957 pour faire valoir leur droit immédiat à la retraite.

C'est là une bien maigre satisfaction qui est accordée à ceux de 39-45. Mais il faut espérer qu'il ne s'agit que d'un premier pas dans la voie de la révision d'une injustice, — qui ressemble fort, d'ailleurs, à une manœuvre, — qui a consisté à créer une discrimination entre ceux de 14-18 et ceux de 39-45. Peut-être ne s'agissait-il de rien moins que de, en les opposant l'une à l'autre, creuser un fossé entre les deux générations du Feu, lesquelles, associées, représentaient une force qui éfrayerait, par anticipation, certains. Quoi qu'il en soit, la lettre rectificative n'a que très partielle-

**L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS**

ment amélioré la situation des A. C. et V.G. en général.

Toutefois, quelques autres résultats ont été obtenus à l'occasion de la discussion du collectif.

Tout d'abord, le blocage des deux dernières tranches du fameux plan quadriennal, blocage qui permettra, si les services financiers ne font pas à nouveau des leurs, d'accélérer la mise en œuvre du plan... qui était notablement en retard en ce qui concerne les paiements réajustés.

Une autre accélération, non moins indispensable, celle de la liquidation des pensions, découlera d'une ouverture de crédit de 50 millions qui permettra le recrutement de 40 vacataires pour les services centraux et 100 pour les services extérieurs.

Enfin 150 millions ont été obtenus en faveur de l'Office national pour ses œuvres sociales.

Mais, sur ces deux derniers points, il s'agit de dotations dont il faudra obtenir la reconduction dans les budgets suivants sous peine de se retrouver à brève échéance devant les mêmes difficultés.

Quant aux discussions sur l'honnête application du rapport constant, elle sont restées sans résultats tangibles comme celles sur la revalorisation de la retraite du combattant ou celles sur le relèvement du taux de remboursement des marks, point sur lequel, toutefois, avec une louable persévérance, MM. Tanguy-Prigent et Le Coutaller poursuivent des pourparlers avec leurs collègues des Affaires économiques et du Budget.

M.-L.-C. Moyse.

Pour les P. G. fonctionnaires rapatriés malades

Au cours de la dernière Assemblée générale de l'U.N.A.C. avait été adoptée une motion, présentée par l'Oflag II B, tendant à compléter les dispositions du décret n° 54-138 du 28 janvier 1954 relatif aux majorations d'ancienneté en faveur des fonctionnaires tombés malades en captivité et rapatriés malades.

Une proposition de loi dans ce sens a été présentée à l'Assemblée nationale par MM. Mérigonde, Darou, Durroux, Guislain et les membres du groupe socialiste.

L'exposé des motifs rappelle que le décret n° 54-138 du 28 janvier 1954, relatif aux majorations d'ancienneté accordées aux fonctionnaires pour le temps passé sous les drapeaux pendant la campagne de guerre 1939-1945 stipule à son article 4 :

« Le temps passé dans les hôpitaux ou en convalescence à la suite d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée dans une unité combattante est assimilé pour le calcul des majorations prévues à l'article 2 au temps passé dans l'unité à laquelle appartenait l'intéressé au moment de son évacuation ou de son hospitalisation.

« Les fonctionnaires jouissant d'une pension d'invalidité égale ou supérieure à 40 % pour blessure reçue ou maladie contractée dans une unité combattante ne pourront bénéficier d'une majoration inférieure à celle accordée aux plus favorisés des combattants non mutilés. La période à prendre en considération, dans le calcul de cette majoration, est prolongée à cet effet du jour de la blessure ou de la maladie jusqu'au 8 mai 1945, au 15 août 1945, ou aux dates prévues à l'article 3, dernier alinéa, suivant le cas. »

Aucune mention n'est faite ainsi des fonctionnaires tombés malades en captivité et rapatriés malades, que ce soit pour la prise en compte du temps passé dans un hôpital ou en convalescence, ou que ce soit pour l'alignement des majorations à accorder aux fonctionnaires pensionnés de guerre à 40 % et plus sur les majorations accordées aux plus favorisés des combattants non mutilés.

Ainsi un fonctionnaire rapatrié malade, au début de 1943, ayant passé en France en sanatorium un temps supérieur à celui qu'il

aurait encore passé en Allemagne, pensionné « Guerre » 100 % pour tuberculose, bénéficiera de majorations d'ancienneté très inférieures à celles pouvant être accordées à un fonctionnaire ayant eu une vie militaire identique, y compris la captivité mais avec absence de maladie contractée en captivité et prolongation de celle-ci jusqu'à la fin !

Si vous pensez

Fouzzuzes

pensez

P. Jubert

(ex-Oflag XVIII A)

75, rue Boileau

Paris (16^e)

Tél. : Aut. 83-54

QUALITE

PRIX

RECHERCHES

Les services du Ministère des A.G. et V.G. recherchent des renseignements sur les anciens prisonniers de guerre suivants :

CHEVALIER (prénom inconnu), anciennement domicilié 17, passage Pékin, Paris (20^e);

DUPONT (prénom inconnu), anciennement domicilié 48, rue de Paris, Lille (Nord).

Ces services cherchent également l'adresse actuelle de Mme Maria CHEVRET, anciennement domiciliée 38, rue de Meudon, Boulogne-Billancourt (Seine).

Prière de fournir toutes indications à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Charles Baugraud, employé S.N.C.F., à Gervans (Drôme), recherché, pour attestation d'évasion, des camarades qui étaient prisonniers avec lui au camp 164, de Berg-am-Laim, Kdo 2861, dépendant du Stalag VII A, en janvier 1942.

Ecrire au secrétaire de l'U.N.E.G. : A. Romand, 4, rue Poncet, à Valence (Drôme).

OFFRES D'EMPLOI

Victor Alassimone, couverture, plomberie, chauffage central, 89, rue de Patay, Paris (13^e), téléphone : Gobelins 73-03, cherche couvreur-plombier (aide ou compagnon), et garçon de 16 ans au moins pour apprendre le métier avec un compagnon très sérieux.

DEMANDE D'EMPLOI

Camarade ancien P.G. du IX C, actuellement militaire de carrière (adjudant-chef, échelle 4, comptable), cherche emploi à Orléans ou environs immédiats (comptable ou employé). Prière faire offre à Bué, 48, boulevard Branner, à Mézières (Ardennes).

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

**BIJOUTIER
ORFÈVRE
HORLOGER**

de père en fils depuis 1852

à Paris

70, rue du Faubourg
Saint-Honoré

et

85, avenue
du Général-Leclerc

Camazades des Camps

ENFIN un vin fruité, léger, agréable à boire, sans craindre les bouffées de chaleur des grands crus; c'est vraiment un passe-partout parfait.

EN PROVENANCE DIRECTE DU BEAUJOLAIS

Vin rouge 11°5 1955 à 102 fr. le litre, départ Julienas, en fûts de 110 litres minimum (pour toute la France).

Pour Paris et région parisienne, 115 fr. le litre, franco aller et retour, fûts prêtés.

Ecrivez-moi immédiatement

HENRI GILBERT (du Stalag IV B)

Représentant, 162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

STOCK LIMITÉ

VACANCES

WEEK-ENDS

Forêt de Lyons — 90 km. de Paris

LA BONNE AUBERGE

Maison René Chevigny

(Ancien du Stalag IV A)

Bon air

Bonne nourriture

Prix modérés

Conditions aux anciens P.G.

Mont-Roty — près de Gournay-en-Bray
(Seine-Maritime)



33, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)
Tél. : TRI 35-02

Et, pour les sportifs,
créateur et seul spécialiste
du style athlétique

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez

VABÉ

qui boit Vabé...
va bien

**CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI**
(ancien P.G.)
Mentholon (Marne)

Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE

LE BRUN-DOMI

(ancien P.G.)

Mentholon (Marne)

Demandez prix et conditions

N'OUBLIEZ PAS QUE...

le lundi 3 septembre 1956

à 18 heures 30

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS
ravivera la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu

En raison des nouvelles dispositions prises par la Préfecture de Police, le rassemblement devra s'effectuer à l'Arc de Triomphe même, avant 18 h. 15.

Toutefois, on peut espérer que l'habituel défilé sera autorisé et, dans ce cas, partira de l'avenue George-V où le rendez-vous est fixé à 17 h. 45.

HOTEL-RESTAURANT

du

PONT DE VALVINS

(Direction : Lucien AUVRAY, ex-V C)

Fontainebleau-Avon (Seine-et-Marne)

Téléphone : 35-64

SITUATION UNIQUE

La Seine — La Forêt — 60 m. de terrasse au bord de l'eau
Bateaux — Canoës — Hors-bord

Formule sans surprise — Toutes taxes et service compris

LES ANCIENS D'ULM... EN BELGIQUE

Répondant à l'aimable invitation de nos camarades belges, les Anciens d'Ulm se sont rassemblés, les 19, 20 et 21 mai, à Taminés, pour célébrer le XI^e anniversaire du Retour.

Favorisées par un temps magnifique, ces trois journées ont commencé par une visite de la capitale belge.

Dès 7 heures, notre infatigable trésorier, Yvonet, accueillait, Forté de Clichy, le Père Vernoux, président des Anciens d'Ulm, ainsi que les nombreux camarades et leurs familles, exacts au rendez-vous et qui prenaient place dans le car, abondamment pavés aux couleurs franco-belges.

Moutard sera le porte-drapeau, Belloni, Duez et Daminet, les « commissaires » pour seconder notre brave trésorier. Et l'on part joyeusement...

Tout semble sourire et les « barages » sont franchis sans trop de mauvaise humeur mais ralentissent l'horaire prévu; l'attente à la Douane; enfin, vers 15 heures, voici Anderlecht; nos camarades Belmans et Storder sont là... stoïques. Présentations rapides et en route pour Bruxelles. Rue Neuve, un restaurant de choix attend nos voyageurs affamés, qu'un menu parfait a tôt fait de rassasier. La visite à travers la ville est conduite par Belmans qui, plein d'érudition, fait l'admiration des voyageurs. Et chacun de conserver, par une photo ou carte postale, le souvenir de sa première visite au Manneken-Pis.

Puis c'est le départ pour Taminés. Saluons en passant « la Morne Plaine », dans le soleil couchant d'où se détache cette pyramide surmontée d'un lion.

20 heures : voici Taminés où nous attendent, les bras ouverts, Métillon et toute son équipe, pour nous souhaiter la bienvenue et nous diriger vers nos chambres réservées à l'hôtel ou chez l'habitant, si hospitalier dont nous apprécions l'accueil chaleureux et où nous prenons un repos bien gagné.

Le dimanche matin, un joyeux carillon nous réveille alors que le soleil est déjà haut.

Rassemblement, cortège, drapeaux et musique vont se rendre au siège de la Municipalité. Le bourgmestre entouré de ses conseillers reçoit le Père Vernoux, précédé par les drapeaux belge et français des Anciens d'Ulm, portés respectivement par Marchand et Moutard, qu'entourent les drapeaux belges des différentes associations de Taminés : drapeau des Amicales V et son président, Roland, drapeau des Amitiés Franco-Belges et son président, Anciens Combattants, Anciens Prisonniers, etc., etc...

Discours du bourgmestre, plein d'élan et de bienvenue. Vin d'honneur, atmosphère des plus cordiales. Le cortège se reforme et, précédé par le bourgmestre, le Père Vernoux, le président Roland, Métillon et les nombreuses personnalités, va rejoindre l'église de

Taminés, pour assister à la messe, en souvenir de nos camarades disparus.

Du haut de la chaire, le Père Thieffry, de Charleroi, adresse un appel aux vivants, en évoquant le sacrifice de nos morts. « Marseillaise » et « Brabançonne » retentissent sous les voûtes sacrées. Puis le cortège des drapeaux précède les officiels pour se diriger vers les monuments aux Martyrs de 1914, humble et respectueux hommage aux innocentes victimes de l'autre guerre. Une gerbe aux couleurs françaises est déposée au pied du monument tandis que Mme Legrain et Mme Duez « échangent » les deux cocardes tricolores aux drapeaux des anciens

d'Ulm. Tous nos drapeaux s'inclinent. Sonnerie aux Morts. Hymnes nationaux. Le Père Vernoux prend la parole. Discours plein de sobriété et de noblesse, exaltation et sacrifice, espoir dans l'avenir. L'émotion est au cœur de chacun et les applaudissements saluent ses derniers mots.

Aux accents joyeux de « La Madeleine », par l'Avenue des Français qui enjambe la Sambre, nous nous dirigeons vers le Monument Français symbolisé par l'héroïque caporal Pierre Lefevre.

Les habitants nous saluent au passage, tandis qu'à leurs fenêtres flottent gaiement nos trois couleurs au côté des couleurs belges.

Silence impressionnant, Métillon dépose à son tour, au pied du Monument Français, une gerbe cravatée aux couleurs belges. De nouveau, les hymnes nationaux s'élevèrent comme le vent fait frissonner nos drapeaux. L'hommage aux héroïques défenseurs de Taminés est terminé. Précédant l'autocar, plus de quinze voitures prennent la tête du cortège, pour aller saluer, dans ce cimetière de la Belle Motte d'Aiseau, « Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie » sur ce plateau qui domine Charleroi, témoin de sacrifices et d'héroïsmes, que les vivants n'oublient pas. C'est le retour à Taminés par une route en lacets descendant de riants vallons à chaque

détour, sous un soleil éclatant, avec l'appel de l'angélus.

Le restaurant Delporte, choisi pour nous recevoir, offre dans ses salons artistement décorés, un banquet franco-belge de plus de 80 couverts. On remarque à la table d'honneur, auprès du bourgmestre et du Père Vernoux, qui présidaient, Mme Belmans et son fils, le président Roland, des Amicales V, Marcel Belmans, de Bruxelles, le secrétaire adjoint au maire, Métillon, etc...

L'heure des toasts a sonné : plus jeune et plus dynamique que jamais, Métillon, dans un discours qu'on ne résume pas, fait vibrer le cœur de chacun; le Père Vernoux lui répond en remerciant, au nom des Anciens d'Ulm, tous les organisateurs de ces journées.

Pour finir, un « lunch » réunissait, chez Emile Legrain, quelques intimes tandis que Mme Legrain, véritable « Fée du Logis », s'empresait en distribuant ces friandises dont elle a le secret. Danses et farandoles terminèrent cette soirée.

Le lundi, à 8 heures, c'est le départ. Grand rassemblement sur la place Saint-Martin. Nous sommes tous très émus. Accolades, poignées de mains. Merci encore, déjà les moteurs tournent, le cortège auto s'ébranle lentement, les mains, les mouchoirs s'agitent tandis que s'élève un seul cri : « Vive la France », auquel nous répondons par un vibrant salut de « Vive la Belgique », « Vive Taminés ».

Et, par cette belle vallée de la Mollignée, nous nous dirigeons vers les Grottes de Han.

Quel enchantement, quel régal pour les yeux de suivre cette rivière qui serpente offrant sa fraîcheur et son murmure, se faufilant à travers ces bois que le soleil perce à peine, découvrant tout à coup cette magnifique Abbaye de Maredsous.

Enfin, voici la Meuse que nous franchissons à Dinant; quel regret de ne pouvoir s'y arrêter et visiter cette belle Collégiale pour admirer du haut de sa Citadelle la magnifique vallée.

Nous contournons la Roche Bayard avant d'attaquer la route qui grimpe à l'assaut des Ardenes belges.

Tout n'est que verdure d'où émerge dans le lointain le Château Royal d'Ardenne.

Voici Han-sur-Lesse, cosmopolite; on y parle toutes les langues. Il y a foule pour visiter les célèbres grottes, universellement connues. Deux heures sous terre, pour admirer le travail que les plus habiles artistes ne réalisent jamais; mais qu'il fait bon revoir le soleil qui sourit au sortir de cette nuit.

Déjà 16 heures, il faut partir ! 350 km. nous séparent encore de Paris où nous arrivons, peu avant minuit, fourbus peut-être, mais combien heureux d'un voyage que l'on n'oublie pas.

Lucien Vialard.

DANS LE COURRIER DU V B

DEPLACEMENTS

Notre rédacteur en chef, notre ami Henri Perron, sera, pendant la première quinzaine d'août, chez notre ami Bernard Jeangeorges, Hôtel du Vieux Moulin, à La Bresse (Vosges).

Il y donne rendez-vous à tous ses amis vosgiens et aux itinérants qui passeraient par La Bresse.

Raymond-Peyrau, à Bruges (Gironde), est heureux de voir qu'il y a encore des camarades dévoués et il adresse toutes ses amitiés et son bon souvenir aux anciens du Waldho et du Stalag.

Notre ami André Fernette, 11 bis, rue Montbéliard, à Béthoncourt (Doubs), envoie à tous un amical bonjour.

Notre ami René Briole, Radio-Laligle, 8, rue du Général-de-Gaulle, à Laligle (Orne), adresse un amical bonjour à tous les copains.

Notre ami René Clary, 26, avenue Pottier, à Lambersart (Nord), envoie un salut cordial à tous les camarades et en particulier à l'ami Géhin.

Notre ami César Denis, 38, rue Gallieni, à Mouvaux (Nord), est heureux de constater le grand succès de notre tombola et espère qu'il en sera de même l'an prochain. Il adresse son amical souvenir à tous les anciens V B.

Notre ami André Fijre, 2, rue du Limbois, à Moyennoutier (Vosges), rappelle son bon souvenir à tous ses anciens compagnons de captivité.

Une visite que nous regrettons fort d'avoir manquée c'est celle de notre ami Adrien Solans, de Bagnères-de-Bigorre. Notre Petitou est passé au Bouthéon, le dimanche 15 avril. Avoir traversé toute la France et se manquer de si peu ! Notre ami Perron en est inconsolable. Il avait tant de souvenirs communs à exhumer ! Ah ! si nous pouvions réunir toute la 147 en une journée de fête. Qu'en pensez-vous les amis Achille, Flash, Kirsch, Charlot, etc., etc... ? Notre ami Solans adresse son meilleur souvenir à tous les copains du Stalag.

Notre ami Jacques Oinville, 122, route de Dieppe, à Déville-lès-Rouen, nous écrit : « Je dois

à l'AMICALE LYONNAISE Camarade de la région lyonnaise, nous te rappelons que tu trouveras toujours le meilleur accueil, au bureau du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}), tous les jours, de 15 à 18 heures, et à nos permanences, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à 11 h. 30.

PERMANENCES MENSUELLES :
Dimanche 5 août;
Dimanche 2 septembre;
Dimanche 7 octobre.

« Je félicite tous les camarades qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour cette tombola qui soulagera beaucoup de nos camarades qui malheureusement sont malades et les orphelins. Le bonjour à tous les anciens du V B et bravo à nos dirigeants. »

Notre ami Raymond Franceschi, à Cagnano, par Luri, Cap-Corse, envoie son bon souvenir à tous ses amis du V B.

Notre ami Joseph Ernewein, à Mauraup - le - Montoy (Marne), adresse son bon souvenir à ses anciens compagnons de captivité et en particulier à ceux du Waldho.

Notre ami Désiré Henry, 24, rue du Docteur - Yersin, à Lille (Nord), nous adresse ses bonnes amitiés. Il nous signale qu'il espère passer à l'Amicale en août. Nous prévenons notre ancien collègue du Waldho que ce sera la pleine époque des vacances et qu'il risque d'y rencontrer peu de monde, surtout dans la première quinzaine d'août. Nous lui rappelons que les réunions du Bureau ont lieu tous les jeudis. Qu'il choisisse ce jour de préférence, pour sa visite.

vous remercier des renseignements utiles que vous m'avez adressés par votre numéro de mars et je constate que votre secrétariat fonctionne à merveille. Laissez-moi vous en féliciter, ainsi que pour votre dévouement à la cause de nos camarades déshérités dont vous cherchez à apaiser l'infortune. Je crois que vous en avez été récompensés, vu la réussite de la dernière tombola... »

Notre ami Marcel Courdavault, à Poligny, par Nemours (Seine-et-Marne), nous adresse une annonce parue dans un journal prisonnier et concernant un ancien du V B, Jean Peucet.

Il nous semble bien que ce camarade Jean Peucet, n'est autre que Jean Peugot dont nous avons publié l'autre mois l'appel. Nous n'en remercions pas moins Courdavault de sa communication.

Notre ami Lucien Conraux, à Blénoy-les-Toul (Meurthe-et-Moselle), nous fait savoir qu'il est grand-père d'un petit garçon, Philippe, depuis le mois de janvier. Toutes nos félicitations à la famille de notre ami.

Notre ami Ernest Brunel, à La Force (Aude), envoie toutes ses amitiés à tous les V B, et en particulier aux anciens du 14020 à Oberrott-Weil, sans oublier Colson, Baumann, Daudon, Camon et Cie.

Notre ami Honoré Gamorre, 37, rue Bourgneuf, à Hyères (Var), présente à tous les copains de la Roulotte ses meilleures pensées. Il regrette d'être trop éloigné de Paris car cela lui ferait un très grand plaisir de prendre contact avec toutes les anciennes vedettes : Géhin, Petit-Pou, Loulou, etc... Espérons que nous aurons la joie de rencontrer au Bouthéon notre ancien cinéaste du camp.

Notre ami Pierre Carbonne, Passage à niveau 225, à Vias (Hérault), adresse ses meilleures amitiés à tous les anciens du V B.

Notre ami Léon Herr, à Biqueley, par Toul (Meurthe-et-Moselle), nous écrit :

« Je félicite tous les camarades qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour cette tombola qui soulagera beaucoup de nos camarades qui malheureusement sont malades et les orphelins. Le bonjour à tous les anciens du V B et bravo à nos dirigeants. »

Notre ami Raymond Franceschi, à Cagnano, par Luri, Cap-Corse, envoie son bon souvenir à tous ses amis du V B.

Notre ami Joseph Ernewein, à Mauraup - le - Montoy (Marne), adresse son bon souvenir à ses anciens compagnons de captivité et en particulier à ceux du Waldho.

Notre ami Désiré Henry, 24, rue du Docteur - Yersin, à Lille (Nord), nous adresse ses bonnes amitiés. Il nous signale qu'il espère passer à l'Amicale en août. Nous prévenons notre ancien collègue du Waldho que ce sera la pleine époque des vacances et qu'il risque d'y rencontrer peu de monde, surtout dans la première quinzaine d'août. Nous lui rappelons que les réunions du Bureau ont lieu tous les jeudis. Qu'il choisisse ce jour de préférence, pour sa visite.

MARIAGE
Notre ami et fervent amicaliste Robert Lavigne, 1, rue Chanzy, au Mans (Sarthe), nous apprend le mariage de sa fille, Geneviève, qui a eu lieu le 30 avril à Tours. Nous souhaitons aux jeunes mariés beaucoup de bonheur et de chance.

(Suite de la page 1)

Et voici une lettre qui nous comble d'aise et qui nous apporte de bonnes nouvelles d'un charmant ami qui exerce au Waldho les fonctions d'interprète et d'employé : Pierre Kinowski, Enclos Saint-François, ancien chemin de Castelnau, à Montpellier :

« Par l'écho de notre journal « Le Lien » que je lis avec beaucoup de sympathie, parce que c'est l'unique moment qui nous met en contact avec un passé humainement presque oublié, mais qui reste gravé au plus profond de notre cœur.

« Je tiens à féliciter toute l'équipe qui se donne tant de mal pour une complète et bien-faisante réussite pour que vive notre Amicale.

« J'adresse un amical et fraternel souvenir branquignolesque à tous ceux qui se souviennent de moi, et vive le V B ! »

A l'ami Kiki les anciens du Bureau adressent leur cordial souvenir, et, en particulier, Langevin, Baron et Perron.

Des nouvelles de notre ami Armand Kointz, à Montreux-Château (Territoire de Belfort). L'ancien membre de l'équipe de balayeurs du Waldho (l'équipe Kointz-Frelin de joyeuse mémoire) adresse à tous les camarades du V B ses amitiés et son bon souvenir. Il pense souvent à ses camarades du Waldho, à Villingen.

Notre ami A. Oudin, P.T.T., 24, rue du 19-Novembre, Montigny-lès-Metz (Moselle), envoie son bon souvenir à tous les anciens tailleurs et les secrétaires du camp.

Notre ami Christian Giron, de passage à l'Amicale, souhaite le bonjour à tous. Sa visite malheureusement ne coïncidait pas avec une réunion du Bureau et il n'a pu rencontrer ses anciens compagnons de captivité. Christian était accompagné de Mme Giron.

Un petit mot de notre ami Alphonse Bouteille, à Bosmoreaules-Mines (Creuse). Notre sympathique « Flash » regrette de ne pas disposer de plus de temps pour donner plus souvent de ses nouvelles, mais il est toujours et plus que jamais de tout cœur avec l'Amicale. Il nous charge de transmettre à tous les infirmiers et docteurs de l'hôpital de Villingen son cordial souvenir. Il voit de temps en temps avec plaisir le Dr Louis Demartial, de Limoges, un fidèle amicaliste lui aussi. Notre ami Alphonse, qui fut à Rottweil le moteur fumant de l'automobile du « Docteur Knock » (allongé sous le décor, il lançait dans un tube qui imitait le tuyau d'échappement la fumée qu'il soutirait de nombreuses cigarettes — un paquet en un quart d'heure !), devint à l'hôpital de Villingen un machiniste averti, et un ravi-tailleur émérite. C'était le roi des débrouillards, et, quand il partait en campagne, on était sûr, le soir, de le voir rentrer pliant sous le fardeau de sacs bien remplis de victuailles. Nous espérons que l'ami Alphonse raconte à sa petite famille les joyeux moments qu'il a fait passer à ses camarades de captivité grâce à son esprit d'initiative et, disons-le aussi, à sa témérité.

Notre ami René Defosse, Nohansur-Semoy (Ardennes), envoie ses félicitations à tous ses camarades dévoués. A tous les « suspects » qui étaient avec lui à Villingen, il envoie son amical souvenir.

Notre ami Marcel Desnoyers, rue

MAISONS RECOMMANDEES
HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).
Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine - et - Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7^e). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

Waterman
La meilleure encre...
Irritée à l'HEXA-fluid



FABRIQUE DE MEUBLES
7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)
RYSTO Raymond
EX-NO 5305
Membre de l'Amicale No 543
SALLES A MANGER CHAMBRES
A COUCHER ENSEMBLE STUDIO
DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES
Cuisines modernes
Eléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats
Prix marqués en chiffres connus
Facilités de paiement sur demande
Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale
Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION
Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris